

parce que nous serons privés du fruit que son expérience, son savoir et sa sagesse auraient produit durant ces dernières années.

Pendant cinquante ans, il a joué un rôle dans la conduite des affaires du pays. Plus que tout autre peut-être, il a orienté la marche de l'histoire du Canada. Voilà pourquoi il aurait pu rendre encore de grands services à ses successeurs, s'il avait été épargné. Je suis certain qu'il aurait donné le meilleur de lui-même.

J'ai eu l'avantage pendant quatre ans de faire partie de la Chambre en même temps que M. King. Durant cette période,—et surtout alors qu'il était premier ministre,—il a fait preuve envers moi de la plus bienveillante attention et de la courtoisie la plus constante. Nos vues différaient fort parfois et nous nous sommes opposés avec vigueur l'un à l'autre à l'égard du programme administratif, mais jamais ces divergences d'opinions n'ont poussé M. King à manifester de ressentiment personnel.

Dans les nombreux entretiens privés et officiels que j'ai eus avec lui, M. King a toujours fait preuve d'affabilité et d'un esprit de collaboration que j'appréciais hautement. On a dit de lui qu'il avait une main de fer dissimulée sous un gant de velours mais il n'est que juste d'ajouter que son inflexible volonté et sa fermeté de caractère étaient toutes deux tempérées par un sens profond des valeurs spirituelles. Le Canada a perdu en lui un de ses fils les plus éminents et le monde un grand homme d'État.

M. J. W. MacNaught (Prince): Je suis sûr de répondre au désir de mes électeurs en rendant un bref hommage à la mémoire de M. Mackenzie King. De 1919 à 1921, M. King représentait ici la circonscription de Prince dont j'ai l'honneur d'être le député. C'est à titre de représentant de Prince qu'il est entré à la Chambre comme chef de l'opposition. La population de l'Île du Prince-Édouard savait qu'elle avait en Mackenzie King un ami véritable. Il a toujours très bien compris les problèmes de l'île.

Je ne puis guère ajouter aux hommages qu'on a déjà rendus à la mémoire de cet homme à la fois grand et bon. Ses efforts en vue de parfaire l'unité canadienne figureront, j'en suis sûr, au premier rang de ses grandes réalisations. Sachant combien le Canada est difficile à administrer, il s'est toujours efforcé de se dresser une ligne de conduite propre à favoriser l'harmonie et la bonne entente entre les deux principales races du pays.

Mes commettants et toute la population de l'Île du Prince-Édouard regrettent le grand homme d'État disparu.

ÉLOGE DE DÉPUTÉS DÉFUNTS

FEU L'HON. HUMPHREY MITCHELL—FEU M. GLEASON BELZILE

Le très hon. L.-S. St-Laurent (premier ministre): Monsieur l'Orateur, tous les députés, j'en suis sûr, ont été aussi bouleversés que moi d'apprendre la mort subite de l'honorable Humphrey Mitchell, le 1^{er} août dernier. Nous savions tous que sa santé avait été ébranlée mais tous ses amis, et cela comprend, je crois, chaque membre de la Chambre, espéraient que les quelques semaines de repos que M. Mitchell avait été obligé de prendre durant l'hiver auraient complètement rétabli sa santé. Les honorables députés le savent, M. Mitchell était toujours plein d'entrain et il n'a jamais été enclin à se plaindre. Depuis plusieurs mois cependant, il se ressentait du poids des lourdes responsabilités dont il s'est acquitté, en qualité de ministre du Travail, lorsqu'il s'est agi de mobiliser notre main-d'œuvre durant la guerre et, par la suite, d'appliquer les programmes d'embauchage de la période d'après-guerre.

L'intérêt qu'Humphrey Mitchell portait aux affaires publiques ne se bornait pas à la direction de son ministère. Il a toujours eu à cœur que le Gouvernement s'efforçât dans toutes ses mesures d'améliorer le sort des hommes et des femmes de la classe moyenne du pays. Pour moi personnellement, tout comme pour le Gouvernement, la mort de M. Mitchell est une perte particulièrement sensible. Lui et moi sommes entrés dans le cabinet en même temps et je sais avec quelle fidélité il a servi son pays d'élection et quel vide profond sa mort laissera au Parlement et dans la vie publique de la nation.

(Texte)

En apprenant la mort de M. H. Mitchell, non seulement ses concitoyens de langue anglaise, mais tous ceux qui parlent ma langue ont compris qu'ils venaient de perdre un véritable ami. Ses relations avec les membres des unions ouvrières de notre pays furent toujours marquées par une grande compréhension des aspects, quelquefois assez spéciaux, que présentaient nos problèmes et par un désir sincère de participer de façon efficace à leur solution.

Notre collègue, M. Gleason Belzile, député de Rimouski et adjoint au ministre des Finances, est disparu le 25 juillet 1950. Il était notaire, donc représentant d'une très vieille profession de la vie juridique dans la province de Québec. Sa mort prématurée mit fin à une carrière parlementaire brillante mais malheureusement bien trop courte.